

COMPLEMENT A L'AVIS

relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande de permis de construire située sur la commune d'ANTUGNAC au lieu dit « le Causse » en vue de la réalisation d'un poste de transformation électrique pour une centrale photovoltaïque sollicitée par la société « NEOEN Direct Energie NEOEN ».

Conformément à l'arrêté préfectoral du 09 août 2017 du préfet de l'Aude, l'avis relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande de permis de construire située sur la commune d'ANTUGNAC au lieu dit « le Causse » en vue de la réalisation d'un poste de transformation électrique pour une centrale photovoltaïque sollicitée par la société « NEOEN Direct Energie NEOEN » est complété comme suit :

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la mairie d'ANTUGNAC – 6 rue de la Mairie – 11190 ANTUGNAC - à l'attention de Monsieur Jean-Paul GARRIGUE, commissaire enquêteur, commandant de police en retraite,
- par courriel à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : pref-photovoltaïque-antugnac@aude.gouv.fr